cole de garage, que je ne me donnai pas la peine de m'assurer de sa présence, et, pour éviter un retard, je donnai le signal du départ.

» La corne du conducteur et le sifflet de machine me répondirent et le train s'ébranla.

» En quelques tours de roues, il disparaissait sous le tunnel. Je ressentais alors, un terrible effroi, en apercevant le vide, sur la voie de garage, là où aurait dû se trouver le train 7.

« Je me précipitai au télégraphe et télégraphiai à Vesoul-Bénian : « Empêchez train partir « — » Train a quitté gare depuis deux minutes, me répondit mon collègue. »

« Tout est perdu, m'écriai-je ». Je jugeai la catastrophe inévitable, et toutefois, je comptais encore sur un hasard providentiel. J'espérai que les mécaniciens auraient le temps d'arrêter leur machine. Ce suprême espoir ne s'est pas réalisé.

M. Devaux, le chef de gare, est maintenant en prison. L'instruction retient également le conducteur et le mécanicien du train militaire, dont la responsabilité pourra être établie par le fait suivant :

Les reglements établissent que le train dont ils avaient la conduite étant un train spécial, ils devaient être l'un et l'autre porteurs de graphiques de marche et devaient y lire qu'ils croisaient le train 7 à Adélia.

Lorsque le chef de gare lui donna le signal du départ, ils devaient lui faire observer que la train 7 n'était pas au croisement, et lui demander un ordre écrit de mise en marche, attestant que, par raison de service, le point de croisement était reporté à une autre station.

C'est pour ne s'être pas conformé à cet article du règlement que le mécanicien et le conducteur seront probablement impliqués dans les poursuites ; ils ont été mandés devant le juge d'instruction, qui, après avoir consulté le procureur général, les a laissés en liberté, mais en leur ordonnant de se tenir à la disposition de la justice.

Barbier, le mécanicien du train militaire 55, qui était resté à la disposition de la justice, vient d'être arrêté.

Le général Larchey, représentant le président de la République, et des officiers de tous les corps de troupe sont partis pour Mostaganem, où ils doivent assister, demain, à l'inhumation des victimes de la catastrophe.

24 tirailleurs et un sergent ont été contusionnés ; ils quitteront demain l'hôpital de Millanah, pour rejoindre leur bataillon à Blidah, où ils suivront pour Madagascar.

L'état des autres blessés, est satisfaisant.

Arrivée des corps des officiers à Mostaganem

Un service funèbre

Mostaganem, 13 mai.— Les corps des officiers victimes de la catastrophe d'Adélia sont arrivés ainsi que les délégation d'officiers de toute arme.

Ils ont été reçus à la gare par les officiers de la garnison, le préfet d'Oran, le sous-préfet, et le maire de Mostaganem, les fonctionnaires, etc.

Le clergé a procédé à la levée des corps. Les cercueils, enveloppés de drapeaux français, ont été placés sur trois chars, et portés dans une chapelle ardente.

Une délégation de 20 officiers de la garnison d'Oran, et d'officiers de marine, du croiseur *Cécile* et du torpilleur, sont arrivés d'Oran apportant des couronnes.

Un service funèbre a été célébré à la cathédrale dans la matinée. L'évêque présidait.

Une grande affluence de civils et de militaires y assistaient.

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES

Mostaganem, 15 mai.— Les funérailles des officiers tués dans la catastrophe d'Adelia ont eu lieu hier matin, à neuf heures, en grande pompe, au milieu d'une affluence énorme. Les corps ont été transportés au point du jour à la cathédrale et déposés sous un immense catafalque.

A sept heures et demie les troupes prenaient position devant l'église avec leurs drapeaux.

A huit heures, le général Larchey, accompagné du général Boitard et suivi de son état-major et des officiers de toutes armes venus de tous les points du département, entre dans l'église, pendant que la musique militaire joue la *Marseillaise*.

Le service funèbre commence immédiatement. Les musiques militaire et civile jouent alternativement des morceaux funèbres pendant la cérémonie.

Au dehors, sur la place de la République, la foule est immense.

A neuf heures, la cérémonie est terminée à la la cathédrale et le cortège se met en marche pour le cimetière.

En tête venaient la musique, les tirailleurs et les sapeurs-pompiers, puis le drapeau du régiment, le clergé, les prolonges d'artillerie portant les cercueils enveloppés de drapeaux tricolores et entièrement recouverts de bouquets et d'immenses couronnes de fleurs naturelles. Marchait ensuite un piquet de 60 hommes portant des couronnes envoyées de tous les points de l'Algérie et de la France.

Suivaient les généraux Larchey, Calonieu, Boitard, le préfet d'Oran, les familles, le corps des officiers, les dames de France, les dames de charité, les sociétés de tir, les fonctionnaires et toutes les autorités civiles. Les tirailleurs fermaient la marche.

Plus de mille personnes se pressaient sur le parcours.

Au cimetière, les six cercueils ont été déposés au milieu d'une vaste pelouse et le cercle a été formé.

Après les prières d'usage, le général Larchey a prononcé une émouvante allocution. Il a adressé un dernier adieu à ses camarades. Puis, le colonel commandant le 2e tirailleurs a pris la parole. C'est d'une voix émue et entrecoupée de sanglots qu'il a salué les malheureux officiers. Après lui, M. Grosclaude, maire de Mostaganam, retenant à grand peine ses larmes, a prononcé au nom de la population une courte mais très touchante allocution.

A dix heures la cérémonie était terminée et la foule profondément émue se dispersait, attristée et silencieuse.

Un télégramme de condoléances adressé par le Czar au Président de la République, à propos des victimes d'Adélia.

Paris, 15 mai. — Sa Majesté l'Empereur de Russie adresse, de Tsarkoe-Zela, au Président de la République, le télégramme suivant :

« Veuillez agréer l'expression de mes justes et sympathiques regrets, pour la catastrophe d'Adélia, et mes sincères condoléances pour vos braves frères d'armes, officiers et soldats, tombés victimes de leur devoir.

(Signé) : NICOLAS. »

Le Président de la République a répondu :

« Je prie votre Majesté d'agréer mes vifs remerciements pour le témoignage d'affection et de sympathie qu'elle a bien voulu donner à l'armée française dans la douloureuse circonstance de l'accident d'Adélia.

» (Signé) : FÉLIX FAURE. »

Condoléances de l'Empereur d'Allemagne

Paris, 15 mai.— L'empereur d'Allemagne a fait donner l'ordre, à l'attaché militaire près l'ambassade d'Allemagne à Paris, de se rendre auprès du Président de la République pour lui exprimer ses condoléances au sujet de l'accident d'Adélia.

Le lieutenant-colonel de Schwarz Koppen s'est acquitté de cette mission hier soir, à sept heures, auprès du président de la République.

Notre chargé d'affaires à l'intérieur s'est rendu auprès du baron de Marschall, pour le prier de remercier l'empereur de la part de M. Félix Faure.

UN VOL DE TITRES

Paris, 13 mai. — Plus de 50.000 francs de titres étaient volés, il y a environ deux mois, par des cambrioleurs, dans une maison de la rue Mazagran. Le propriétaire de ces titres les fit aussitôt frapper d'opposition, mais cette précaution ne servit pas à mettre sur la trace des auteurs du vol, qui, malgré toutes les recherches, demeurient introuvables. Parmi les titres dérobés se trouvaient deux actions de la Compagnie frigorifique de Bruxelles, dont la négociation difficultueuse devait perdre les cambrioleurs.

Vers la fin d'avril, des inspecteurs de la sûreté, qui battaient les quartiers où l'on pouvait croire que les voleurs se tenaient, se trouvaient dans un établissement de vin du boulevard de la Chapelle, écoutant les conversations. Tout à coup, l'un d'eux entendit qu'un consommateur parlait des actions de la Compagnie frigorifique belge, dont il en offrait deux, séance tenante, à la personne à laquelle il s'adressait. On pense que l'inspecteur tendit l'oreille.

Le consommateur ne réussit pas à vendre ses deux titres. Il ne tarda pas à sortir. Immédiatement, les inspecteurs se mirent à sa suite. Ils le virent bientôt s'aboucher avec un autre individu qui lui remit un paquet, et tous deux se dirigèrent vers le boulevard Barbès. Les agents n'hésitèrent pas davantage, ils mirent la main au collet des deux hommes, et ils les conduisirent au poste où ils apprirent leurs noms : l'un s'appelait Martinet et l'autre Giboux.

Le paquet que l'un d'eux avait sous son bras fut ouvert : il contenait pour 25.000 francs de titres se notamment deux actions de la Compagnie frigorifique de Bruxelles. Cétaient bien les actions volées rue Mazagran. Pressés de questions, Martinet et Giboux avouèrent qu'ils tenaient ces titres d'un logeur nommé Jeunet.

Celui-ci, arrêté à son tour, fit connaître les auteurs du vol, car Martinet et Giboux n'étaient que les négociateurs des actions. Ces hommes, recherchés aussitôt, n'ont pas tardé à être arrêtés : ils se nomment Quillet, Marchal et Bourdon. Toute la bande va comparaître devant la cour d'assises.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Rome, 13 mai. — On mande de Massaouah à la date d'aujourd'hui : « Tous les prisonniers italiens qui se trouvent dans l'Agamé ont été rendus à la liberté et réunis au général Baldissera. Seul, le lieutenant Poggi sera restitué dans quelques jours. Le ras Mangascha s'est engagé à remettre en liberté dans six jours tous les prisonniers qui se trouvent dans le Tigré et le Lasta.

« Au ministère de la guerre, on croit que tous les prisonniers du négus seront prochainement rendus. D'après le *Messagero*, le gouvernement serait même disposé à payer pour le rachat des prisonniers une somme dont le maximum pourrait s'élever à quatre millions. On dit aussi — mais cela sous toutes réserves — que les négociations pour la délivrance des prisonniers seraient conduites par le colonel anglais Hade.

«Le général Baldissera demande le prompt rapatriement des autres huit bataillons et de quelques batteries d'artillerie de montagne, car la chaleur est très sensible le long de la côte, surtout à Massaouah, et l'eau continue à manquer.

»En même temps que ces huit bataillons, sera rappelée en Italie une partie de l'escadre de la division navale de la mer Rouge. Aussitôt rentrés, les navires passeront en désarmement. Il est probable que le contre-amiral Turi, commandant de la division navale, rentrera, lui aussi, en Italie.

»Le bruit court ici que des négociations seraient engagées entre l'Italie et l'Angleterre en vue d'une action commune contre les derviches.»

LES AFFAIRES D'EGYPTE

Le procès de la caisse de la Dette

Le Caire, 13 mai. — L'affaire de la caisse est venue aujourd'hui devant le tribunal mixte.

Le ministère public a conclu à la mise hors de cause de tous les intervenants; il a déclaré que le tribunal était compétent pour connaître de l'action intentée par les commissaires de la Dette du gouvernement égyptien. Cette conclusion implique la recevabilité des conclusions du commissaire français.

Enfin, le ministère public considère comme absolument légale la décision prise par la majorité des commissaires; il rejette ainsi sur le fond la requête des demandeurs. Le jugement a été remis au 1er juin.

Londres, 13 mai. — Une dépêche du Caire au *Morning-Post* assure que des ordres ont été donnés à des fournisseurs pour qu'ils se tiennent prêts à approvisionner un corps de troupe important.

La dépêche ajoute que cette action apparemment décisive de la part du gouvernement a provoqué un grand enthousiasme.

Rome, 13 mai. — Quelques journaux parlent d'un actif échange de vues au sujet de l'Egypte entre les cabinets de la triple alliance.

L'occupation de Souakim par les Anglais

Alexandrie, 13 mai. — L'émotion causée par la nouvelle de l'envoi des troupes anglaises à Souakim est toujours aussi grande. Ces troupes, au nombre de 3.000 hommes, arriveront à Souakim le 1er juin.

On estime dans les cercles diplomatiques qu'un traité international et spécial ayant placé Souakim sous l'autorité du khédive, l'occupation de cette ville par les Anglais constitue une violation formelle des droits de l'Europe ainsi que de l'intégrité de la Turquie.

On voit dans l'acte des Anglais le prélude d'une main mise de l'Angleterre sur le Soudan. Rien ne nécessite l'envoi d'une garnison égyptienne à Akasheb, où, au dire des Anglais eux-mêmes, toute action est impossible avec une température de 50 degrés à l'ombre.

L'occupation de Souakim peut avoir une grande influence sur la situation de la Mecque et de toute l'Arabie

Ce que fera M. de Mun

Paris, 13 mai. — A propos du bruit qui a couru de la retraite de M. Albert de Mun, un de ses amis a déclaré à un de nos confrères que l'éloquent député catholique n'avait pris aucune résolution.

» Tout dépendra, a-t-il ajouté, de la santé de M. de Mun, le moment venu. Or, celle-ci s'est considérablement améliorée, et si cette amélioration se continue, il est certain que M. de Mun n'abandonnera pas sa place au Parlement.»

Le feu à bord d'un navire à Toulon

Toulon, 13 mai. — Le feu a pris cette après-midi dans la soute à poudre du cuirassé *Amiral Duperré*, où flotte le pavillon du commandant en chef de l'escadre de réserve.

Voici de quelle façon l'accident est arrivé :

A une heure et demie, pendant que l'équipage était aux sacs, une explosion venant de la soute à poudre centrale, située dans le faux pont, se fit entendre. Une fumée épaisse se répandait aussitôt dans la batterie-arrière.

Au même moment, les clairons et les tambours battaient la générale, la cloche, le tocsin et, avec la plus grande rapidité, dans le plus grand silence, les hommes couraient à leur poste d'incendie, pendant que les mécaniciens préparaient toutes les bouches à eau et ouvraient les robinets de la soute à poudre incendiée.

En trois minutes, toutes les pompes fonctionnaient et la soute était noyée.

L'amiral de Cuverville, suivi du capitaine de vaisseau Julien, commandant de l'*Amiral Duperré*, se rendit dans la soute. La porte avait été projetée à 40 mètres; on constata qu'une demi-gargousse de combat contenant de la poudre pour canons de 34 centimètres, arrimée au milieu de gargousses chargées, avait sente éclaté.

La soute contenait 5000 kilogs de poudre et des obus chargés en mélinite. Rien n'a bougé.

Une enquête a été faite. Le colonel Javouhey, directeur d'artillerie, a constaté que la soute est traversée par un tunnel, où passent les tuyaux collecteurs de vapeur des machines principales, ce qui a dû causer l'explosion, par suite d'étouffement.

La température de ces soutes étant toujours très élevée des rondes fréquentes étaient faites.

A 11 heures, ce matin, le thermomètre marquait 35 degrés de température, et avis en avait été donné au commandant.

Le droit d'accroissement

Le *Matin* constate qu'à la date du 1er avril dernier, sur un million et demi dû par les Congrégations, il n'avait été payé au fisc qu'une somme insignifiante de 171,500 fr.; et que, durant le mois d'avril, il n'a été versé que 8,500 fr. De sorte qu'à la date de ce jour, l'ensemble des paiements n'atteint que 180.000 fr. alors que le total de la dette s'élève à 1 million 500.000 fr.

Le journal ministériel conclut que le ministère Bourgeois n'a pas exercé une action bien efficace sur les Congrégations, et qu'il faut attendre le résultat des poursuites engagées par le fisc.

Les instituteurs et les élections

La *Petite République* dit qu'un ordre du ministère de l'instruction publique prescrit à tous les inspecteurs primaires d'adresser à leurs chefs hiérarchiques, après enquête discrète, un rapport visant les instituteurs qui auraient pris part à lutte électorale municipale, et de noter principalement ceux qui ont fait acte de candidat dans les conditions prévues par la loi.

Paris, 13 mai. — Nous avons dit que notre aimable et très distingué confrère, M. Gaston Calmette, secrétaire de la rédaction du *Figaro*, était fiancé à Mlle Thérèse Prestat, fille de l'honorable président du conseil d'administration du *Figaro*, qui est, en même temps, président de la Société de Vichy.

C'est mardi prochain que la bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux en l'église Notre-Dame de Versailles.

Nous sommes d'accord avec toute la presse parisienne pour témoigner en cette circonstance notre sympathie à M. Gaston Calmette, dont le caractère et le talent sont universellement appréciés, et nous lui offrons, ainsi qu'à sa charmante fiancée, nos vœux les plus sincères.

Le coffre fort de la 130e de ligne

Paris, 13 mai. — Ce matin le coffre-fort du 130e de ligne, qu'on a retrouvé, hier soir, comme nous l'avons dit, dans les combles de la caserne, a été ouvert en présence du colonel et du capitaine-trésorier. On a trouvé, intacts, les trente mille francs. Aucune trace de pesée n'a été relevée sur le coffre ; seule une légère éraflure se remarque près de la serrure.

On sait que trois sapeurs du régiment ont été mis en cellule pour être descendus dans le quartier pendant la nuit où le vol a été commis. Dans le paquetage de l'un d'eux, on a trouvé ce matin un ciseau à froid et trois clés, dont l'une est inachevée, et dont une autre ouvre parfaitement la porte du grenier, où le coffre avait été caché.

Comme ce sapeur travaillait dans les ateliers de serrurerie, qui sont voisins du magasin d'armes, on peut s'expliquer, jusqu'à un certain point, la possession du couteau et des clés. Néanmoins, il y a là une coïncidence qui a frappé le commissaire de police, M. Toquenne, chargé de l'enquête. Jusqu'à présent, les détenus nient toute participation au vol.

Les élections municipales

Versailles, 13 mai. — Les électeurs de Fontenay-les-Fleurs, près Versailles, ont élu conseiller municipal, avec une majorité de 53 voix, M. l'abbé Georges, leur ancien curé, à la place du maire radical sortant qui n'a obtenu que 42 voix.

Le ministre de la marine

Paris, 13 mai. - Une note officieuse annonce que le vice-amiral Besnard, ministre de la marine, qui avait été souffrant, a repris ce matin ses occupations.

Le canal des Deux Mers

Le *Journal officiel* publie ce matin le rapport de la commission chargée d'étudier les questions relatives à la création d'un canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée (canal des Deux-Mers).

Une déconfiture

L'*Etoile belge* reçoit la dépêche suivante de Berlin :

« Mme Judic, qui après une tournée assez peu fructueuse en Allemagne et en Autriche était revenue à Berlin, vient de partir brusquement, laissant son impresario en plan, et, ce qu'il y a de plus triste, sans ressources, avec une troupe de quatorze personnes qu'il ne peut pas rapatrier.

» Il y aura procès, naturellement; en attendant, le directeur du Winter Garten a engagé Mme Judic pour chanter dans ce café-concert les chansons de son répertoire. »

Photographie prohibée

Londres, 13 mai. — On télégraphie de Singapour au *Times* de ce matin :

« Hong-Kong, le capitaine et le médecin du navire allemand *Hohenzollern* ont été condamnés à trois mois de travaux forcés pour être entrés dans le port avec des appareils photographiques. Ils ont immédiatement été mis en liberté sous caution.

Les manifestations des étudiants, à Vienne

Vienne, 13 mai. — Un grand nombre d'étudiants nationaux, allemands, tchèques, slovènes et serbes, rassemblés, ce matin, dans le vestibule de l'Université, ont crié : « A bas le ministre de l'instruction publique! le recteur! les juifs! et le millénaire! »

L'appariteur a voulu arrêter le premier étudiant qui a crié, mais les autres l'en ont empêché. La manifestation a duré une demi-heure. Le sénat de l'Université se réunira cet après-midi.

Grève générale des ouvriers du port à Rotterdam

Rotterdam, 13 mai. — A la suite d'une réunion publique, les ouvriers du port ont voté la grève générale.

L'activité du port est suspendue ; mais le calme le plus absolu, règne parmi les grévistes.

On affirme que les déchargeurs de Schiedam se sont engagés à ne point prêter leur concours, dans le cas où des navires, venant de Rotterdam, se présenteraient dans leur port.

Horribles tortures infligées à l'assassin du shah de Perse

Francfort, 13 mai. — D'après le correspondant pétersbourgeois de la *Gazette de Francfort*, des avis de Téhéran feraient craindre que des troubles plus sérieux n'éclatent bientôt en Perse. On aurait, paraît-il, soumis à d'horribles tortures l'assassin du dernier shah.

La révolte des Matabélés

Capetown, 13 mai. — La colonne, commandée par le colonel Beal, a battu les Matabélés, le 9 mai, à Mourne, près de Gurlo. Les anglais n'ont eu aucune perte.

Attaque d'une mission protestante en Chine

Shanghaï, 13 mai. — Selon le *Norticking Daily News*, la mission protestante Anglaise de Kian-Yeu a été attaquée par une bande de fanatiques qui ont brûlé les bâtiments de la mission. Les missionnaires sont sains et saufs.

La Russie en Extrême-Orient

Londres, 13 mai. — Le *Morning Post* croit que la Russie a l'intention d'établir un trafic considérable entre Port-Arthur, Chefoo et Themulpo.

Ce serait la chose facile, si la Péninsule du Lio-Tang et les provinces septentrionales de la Corée venaient à faire partie de l'empire russe.

Le grand miroir du télescope monstre de l'exposition de 1900

Paris, 19 mai. — Le grand miroir du télescope monstre destiné à l'exposition de 1900 est arrivé à Paris. Il pèse 3560 kilogrammes, mesure 2 m. 65 de diamètre, a une épaisseur de 0 m. 37 et coûte 100,000 francs.

Entouré d'un feutre épais, garni de frettes protectrices, il avait été calé dans une caisse entourée, dans le wagon, d'un matelas de fascines. De plus, le train avait été conduit à une allure très lente. A l'arrivée à Paris, des précautions infinies furent prises pour le transport jusqu'à l'atelier « du travail optique. »

Là, pendant près de trois années, on va le polir mécaniquement, ce qui est une opération des plus délicates et dont le coût dépassera 150.000 francs. Puis le miroir sera argenté. On le montera ensuite sur deux bras hauts de dix mètres ; un puissant mécanisme lui imprimera un mouvement calculé de manière à recueillir tous les rayons célestes, qu'il renverra dans le tube d'une lunette longue de 60 mètres, munie de lentilles grossissant plus de 6.000 fois.

Les images ainsi obtenues seront ensuite projetées sur un immense écran, que des milliers de personnes pourront contempler au même moment.

La lune devra alors apparaître comme si elle était à 60 kilomètres de nous.

Mais M. Lœwy, sous-directeur de l'observatoire de Paris, estime que le rapprochement à 150 kilomètres est une limite extrême, en deçà de laquelle on n'aura plus l'image absolument nette.

Le banquet de la Jeunesse royaliste

Paris, 13 mai. — Le banquet populaire de la *Jeunesse royaliste*, à l'occasion de la Saint-Philippe, a eu lieu hier, à midi, au Salon des familles, avenue de Saint-Mandé, sous la présidence de M. Bezine, président de l'Union de la Jeunesse royaliste.

Cinq cents convives environ assistaient à ce banquet.

Parmi les assistants on remarquait : MM. le duc de Luynes, le colonel de Légise, Calla, ancien député, comte de Lur Saluces, baron de Claye, Dufaure, Urbain Guérin, baron de Charnace, comte de Bournmont, comte de Luppé, comte de Miramont, comte de Bastard, marquis de Langle, baron de Vaux, baron d'Hauteserbe de France, comte de Sailly, comte de Ramel, de Fréchencourt, etc.

A la fin du banquet, des discours ont été prononcés par MM. Eugène Godfroy, Calla, Bézine, président de la Jeunesse royaliste, et Urbain Guérin.

Voici l'adresse envoyée au duc d'Orléans à la suite du banquet :

« La jeunesse royaliste de Paris, réunie à l'occasion de la St-Philippe, remercie Monseigneur de ses encouragements répétés.

» Résolue à poursuivre sans relâche son action dans la voie qui lui a été tracée par le prince et par son auguste père, elle adresse à Monseigneur le duc d'Orléans l'hommage de ses vœux et la respectueuse expression de sa fidélité ».

Toujours la piraterie au Tonkin

Marseille, 14 mai. — Les journaux du Tonkin arrivés ce matin par le *Salazie* ont apporté les nouvelles suivantes :

Le 26 avril a eu lieu à Hué l'exécution de 22 chefs du parti insurrectionnel.

L'exécution a été faite en grande pompe au milieu d'une foule considérable. Les condamnés ont été exécutés par groupes de six par six bourreaux.

On mande de Chantaboun : « Les autorités françaises s'occupent de la construction de la route allant de Chantaboun à Battambang et de l'installation d'une ligne télégraphique. D'excellents résultats ont été obtenus vers Hogiang par les partisans qui donnent la chasse aux petits groupes de pirates et qui, du 20 au 26 avril, ont apporté 12 têtes de pirates surpris dans les forêts. »

De Winh on signale de nouvelles soumissions.

D'après l'*Avenir du Tonkin*, malgré la campagne de 3 mois faite par la colonne Vallière, la région de Hagiang est toujours inquiétée. Le poste de Coclan est fortement menacé par les bandes chinoises. Ce poste est, dit-on, sans vivres et sans eau. Des secours ont été envoyés par le colonel Vallière.

Le cirque de Lung-Kum a été emporté par la colonne Besboy. Les pertes des pirates sont importantes. Ils ont abandonné leur matériel de campement.

Le journal l'*Extrême-Orient* donne des détails sur la famine qui sévit actuellement sur divers points du Tonkin et particulièrement sur les provinces de Bac-Ninh, de Hangyen et de Soutay. Dans certains endroits les habitants quittent les villages et gagnent la brousse.

Au Conseil municipal de Courbevoie

Paris, 15 mai. — Hier matin, à la première séance du Conseil municipal de Courbevoie, M. Boursier, ancien adjoint, a été élu maire par 17 voix contre 10 à M. Le Chippey, ancien maire. Des manifestations hostiles à la nouvelle municipalité se produisirent alors dans la salle et les dix conseillers ayant voté pour M. Le Chippey donnèrent leur démission.

M. Le Chippey a été reconduit à son domicile par une foule sympathique. On lui a offert la candidature au Conseil général.

Après treize jours de pendaison

Paris, 13 mai. — Durand, le Marseillais qui avait parié de rester 13 jours pendu, a été dépendu cette nuit, la période de 13 jours étant achevée.

Il a, du reste, très bien supporté son épreuve. Il n'a pas souffert pendant cette bizarre expérience, qu'il avait ressenti surtout des crampes d'estomac et que la musique du concert, où avait lieu la pendaison, l'avait beaucoup énervé. Il n'a paraît-il, pu dormir.

On avait raconté qu'il avait l'intention de se faire bientôt enterrer pendant une année entière, mais il ne paraît pas prêt à commencer tout de suite cette tentative qui pourrait lui coûter plus cher que la première. Il va quitter Paris pour se rendre à Marseille, où habitent sa femme et ses enfants.

M. Jules Cambon en route pour Paris

Alger, 15 mai. — M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, s'est embarqué à midi 45 à bord du paquebot *Duc de Brissac*, à destination de Marseille.

Les complices de l'assassin du shah de Perse

Constantinople, 14 mai.— Le gouvernement ottoman a décidé de livrer le cheik Djemal Eddin à la Perse, l'Angleterre, sur les instances de la Porte, lui ayant retiré sa protection.

L'assassin du shah aurait révélé que le complot fut tramé dans la maison du Djemal Eddin et que le sort le désigna parmi les conjurés pour tuer le shah.

Djemal Eddin est gardé à vue par la police.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
	Roubaix, Mercredi 13 mai 1896.		
3 heure soir.	17° au-dessus	780 m/m	Beau temps
6 »	15° »	780 m/m	»
9 »	10° au-dessus	790 m/m	»
		Jeudi 14 mai 1896	
Minuit	8° au-dessus	780 m/m	Beau temps
3 heure matin	5° »	780 m/m	»
6 heures	7° »	780 m/m	»

Paris. — Mercredi 13 mai 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression de la Finlande descend sur le centre de la Russie ; elle amène une tempête violente du nord-ouest sur la Baltique en particulier à Wisby et Nefafarvasser ; la baisse barométrique se propage jusque sur nos régions de l'Est. L'aire supérieure à 765 mm. se retire sur l'Europe centrale (Valentia : 777 mm.) Le vent souffle assez fort sur les Pays-Bas, il est modéré vers le pas de Calais. Des pluies et des neiges sont signalées en Finlande, sur l'Allemagne orientale et la Russie. En France, un orage a éclaté hier soir à Toulouse, donnant 4 mm. d'eau ; il en a été de même à Alger où la quantité d'eau relevée a été de 39 mm.

La température s'abaisse sur les îles Britanniques, dans le nord et l'est de la France. Ce matin, le thermomètre marquait — 5° à Arkhangel, 1° à Paris, 12° à Alger, 20° à Sète. On notait 8° au puy de Dôme, 7° au mont Aigoual, 6° au mont Ventoux, — 3° au pic du Midi. En France, la température va s'abaisser, le vent du nord persiste et le temps va rester sec. A Paris, hier, très beau temps. Moyenne de l'air, 12 mai, 18°6, supérieure de 5°3 à la normale. Depuis hier midi, température max. : 26°8 ; min. de ce matin : 8°8. Baromètre à sept heures du matin : 769°2. A la tour Eiffel, max. 21°5, min. : 10°6.

AU VÉLODROME ROUBAISIEN

L'Administration du Vélodrome Roubaisien vient de prendre une décision qui sera certainement très bien accueillie du public ; c'est de faire pour les jours de grandes fêtes les heures exactes auxquelles auront lieu les principales épreuves du programme.

Ainsi en ce qui concerne la fête de dimanche prochain, la réunion débutera à 3 heures 1/2 précises par les séries de la régionale juniors, dont la finale se courra un peu avant 4 heures.

A 4 heures, sera donné le départ aux concurrents de la course de 50 kilomètres — Tom Linton, Cissac, Lesna et Champion — qui sera terminée à 5 heures environ.

A 5 heures 1/2, les douze triplettes, les quatre quadruplettes et la quintriplette, commenceront à courir les séries de l'épreuve, qui leur est réservée, épreuve qui ne constituera pas un des numéros les moins intéressants du programme.

Une autre mesure a en outre été décidée par les Administrateurs du vélodrome : désormais les places des premières s'arrêteront à l'entrée des tribunes et l'accès du couloir qui mène aux quartiers des coureurs sera interdit.

Les nouvelles tribunes, situées aux premières, permettent aux personnes munies de cette sorte de tickets de trouver à se bien placer, et justifient cette mesure.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

LES PREMIÈRES COMMUNIONS

AU COLLÈGE DE ROUBAIX

La cérémonie simple et émouvante des premières communions a eu lieu, jeudi, en la fête de l'Ascension, à l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires, à Roubaix..

Cinquante-deux enfants, admirablement bien préparés à cet acte si important de la vie, se sont approchés de la Sainte-Table avec foi et recueillement.

La messe de communion a été célébrée par M. le chanoine Chabé, supérieur du collège ; elle a été dite à sept heures, dans la chapelle richement ornée de l'établissement, devant une nombreuse assistance.

M. le chanoine Chabé a prononcé, avant et après la communion, des allocutions touchantes qui ont produit une impression profonde.

A onze heures un quart a eu lieu la cérémonie du renouvellement des vœux du baptême et la consécration à la Sainte-Vierge.

Les vêpres ont été chantées à quatre heures et demie, et M. l'abbé Duthilleul, professeur au collège, a prononcé un sermon de circonstance qui a touché tous les cœurs.

A CROIX

La touchante cérémonie de la première communion a été célébrée avec un éclat inusité, dans les paroisses de Croix. Le nombre des enfants qui s'approchaient pour la première fois de la Sainte Table était assez élevé : 261, dont 120 pour la paroisse Saint-Martin et 141 pour la paroisse Saint-Pierre.

Dans les églises, brillamment décorées, l'affluence des fidèles a été considérable à tous les offices. On a constaté qu'à la messe de communion beaucoup de parents ont accompagné leurs enfants à la Sainte-Table.

Les chants, exécutés par les maîtrises, contribuaient à rendre plus solennelles encore les cérémonies du jour.

Les vêpres ont été suivies de la consécration à la Sainte-Vierge et de la rénovation des vœux du baptême.

A LANNOY

La cérémonie de la première communion a eu lieu jeudi, fête de l'Ascension, en l'église paroissiale de Lannoy, avec le concours d'une assistance nombreuse. Il est peu de parents qui n'aient eu à cœur de succéder, à la Table Sainte, à leurs enfants. Tous les offices de la journée ont été suivis avec le plus grand recueillement.

A MOUVAUX

Avec la fête de l'Ascention coïncide la cérémonie des premières communions qui a été célébrée ici avec beaucoup de solennité. Le nombre des enfants communiants était de 83 dont 40 garçons et 43 filles.

Il y a eu foule à tous les offices Pendant la grand'messe, M. Achille Butruille a joué deux morceaux de violon d'un grand sentiment religieux.

M. le curé a prononcé, aux vêpres, une touchante allocution.

AU BLANC-SEAU

Hier, jeudi, avait lieu à l'église Saint-Eloi la cérémonie de la première communion, qui avait attiré une grande affluence de fidèles.

Quatre-vingt dix-sept enfants, dont 40 garçons et 57 filles, ont été admis pour la première fois à la Sainte-Table.

Les chants religieux ont été exécutés par la maîtrise renforcée de quelques amateurs.

A l'issue des vêpres les premiers communiants se sont rendus au presbytère pour remercier M. le curé des soins qu'il avait apportés pour les préparer à la première communion.

A MARCQ-EN-BARŒUL

L'église Saint-Vincent, décorée avec goût pour la cérémonie des premières communions, regorgeait de monde à tous les offices. 46 garçons et 49 filles se sont approchés de la Sainte-Table pour la première fois. Pendant la messe de communion qui a été dite à 7 heures, des morceaux religieux ont été interprétés avec sentiment par MM. Bourgois père et fils. L'office de 3 heures a été chanté par les jeunes gens du patronage sous la direction de M. Bourgois père, clerc de la paroisse.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous prions nos amis de vouloir bien nous faire connaître par lettre les noms des électeurs qui à leur connaissance n'ont pas pu prendre part au scrutin du 3 mai, soit par suite de décès, de présence sous les drapeaux, de départ de la ville ou de maladie les tenant au lit.

Nous transmettrons ces renseignements au bureau de l'*Union sociale et Patriotique*, qui vérifiera s'il a été fait usage de leur suffrage.

Les électeurs à qui, arbitrairement, on a refusé de séjourner dans la salle du vote de leur section, ceux qui en ont été expulsés sans motif valable et n'ont pas consigné une réclamation au procès-verbal, sont priés de nous envoyer leur témoignage par écrit ; nous le communiquerons au Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* qui en vérifiera le bien-fondé.

Nous prions aussi les électeurs qui ont été témoins d'irrégularités commises dans leur bureau respectif de nous les faire connaître par écrit.

Enfin nous demandons à toute personne possédant des renseignements quelconques pouvant servir à l'enquête de vouloir bien nous les transmettre.

Nous invitons en outre ceux de nos amis qui se sont abstenus pour un motif quelconque et qui seraient détenteurs de leur carte électorale de vouloir bien la faire parvenir au bureau du journal.

Le même avis s'adresse aux parents des soldats présents sous les drapeaux, des infirmes, des malades, des absents, etc.

Un grand événement industriel. — Quelques-unes des industries textiles employant la mécanique Jacquard sont à la veille de subir une très intéressante transformation.

Deux ouvriers roubaisiens, dont nous espérons pouvoir bientôt donner les noms, ont trouvé un perfectionnement qui constitue un progrès considérable dans la production.

Ce perfectionnement ne s'applique pas au tissage de la confection, pas plus qu'à celui de la robe ou de la draperie; mais il amènera une véritable révolution pour la fabrication des tissus d'ameublement.

Il serait aussi applicable à la fabrication des soieries de Lyon (genre ameublements) et à celle du linge de table.

Nous pourrons sans doute bientôt compléter ces premières indications; mais d'après ce qui nous est affirmé, Roubaix devra au génie inventif de ces deux ouvriers la possibilité d'ajouter des branches nouvelles à son domaine industriel.

Le Conseil municipal se réunira, dimanche 17 mai, à onze heures précises du matin. Voici l'ordre du jour : 1° Installation du nouveau Conseil municipal; 2° Election du maire et des adjoints; 3° Ouverture de la session de mai 1896.

La séance de dimanche prochain sera présidée : d'abord par M. Henri Carrette, maire sortant d'exercice, pour l'installation de la municipalité nouvelle; puis, par le plus âgé des nouveaux conseillers, pour l'élection du maire; puis par le maire nouvellement élu, qui fera procéder à l'élection des adjoints.

Le procès-verbal, établi en double exemplaire, et transcrit séance tenante au registre des délibérations, sera signé par tous les conseillers.

On sait que, pour l'élection du maire et des adjoints, la majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours; au troisième tour, la majorité relative suffit.

La fête de l'Ascension a été célébrée, dans toutes nos paroisses, avec une grande solennité. Les offices ont été suivis par une foule considérable de fidèles.

Un groupe de membres de la Jeunesse Catholique au Congrès de Reims. — Un groupe de jeunes gens du comité de la *Jeunesse Catholique* de Roubaix, s'est rendu à Reims, pour assister au Congrès de la Jeunesse catholique qui s'y est tenu mercredi et jeudi.

Partis depuis mardi avec le groupe de Lille et de Tourcoing, ils sont rentrés dans la nuit de jeudi à vendredi, ayant accompli un excellent voyage.

Le cercle de l'Aviron aux régates de Cluysen-Terdonck-lez Gand. — Nous apprenons avec plaisir que le *Cercle de l'Aviron* de Roubaix vient de remporter aux régates internationales de Cluysen-Terdonck lez-Gand, qui ont eu lieu hier, jeudi, le premier